

La DEVISE, le 26 décembre 2019

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Président(e)s de Club de la Charente Maritime

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur,

Monsieur Jean-Michel CLEROY, Président de la FFTA

Monsieur le Président du Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc

Madame la Vice-Présidente du Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc

Monsieur le Vice-Président du Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc

Monsieur Philippe Ortuno, CTR Adjoint, Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc

Monsieur Roland RIOU, Agent de développement

Madame Jacquotte GROSJEAN, vérificatrice aux comptes

Monsieur Frédéric BARDIN, vérificateur aux comptes

Vous êtes cordialement invité(e)s, ainsi que les licencié(e)s de votre club qui le souhaitent, à participer à l'Assemblée Générale 2019 qui se tiendra le :

Samedi 1^e février 2020 – 10 h 30

Salle Agrifolium – 1 rue de la Poste – 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

Ordre du jour :

A partir de 10h00 : accueil des participants

10h30 Intervention des invités ou « état des lieux » des clubs

11h30 Les nouveaux Labels

12h00 Récompenses Podium 2019

12h30 Apéritif – Déjeuner

14h Assemblée Générale

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2018
- Rapport moral de la Présidente
- Rapport global d'activité de l'exercice écoulé
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes : Jacquotte GROSJEAN et Frédéric BARDIN

Nomination des vérificateurs aux comptes au titre de l'année 2020.

Siège social : 17 rue de Roncevaux – Chervettes 17380 LA DEVISE

Tél : 06 30 67 73 34

Courriel : contact@tiralarc17.fr

<https://www.tiralarc17.fr>

- Rapport des commissions (sportive – arbitres – calendrier – handisport - sport adapté – sport santé – informatique et internet - labels) par leurs responsables respectifs
- Programme prévisionnel des actions
- **Actualisation des statuts du CD17 (article 10 modifié par la FFTA)**
- Cotisation départementale
- Budget prévisionnel
- Election du représentant des clubs du CD17 à l'AG de la FFTA et de son suppléant.
- Election pour pourvoir à 1 poste vacant au comité directeur
- Questions diverses

Interventions des personnalités présentes

Clôture de l'Assemblée Générale

Ci-joint, un pouvoir à remettre à un membre de votre club en cas d'absence du Président du club.

Les candidatures concernant :

1. 2 candidatures : un représentant des clubs et un suppléant afin de représenter le CD à l'AG de la FFTA
2. 1 poste à pourvoir en tant que membre du Comité Directeur

devront être transmises, **au plus tard le 17 janvier 2020**, à la Secrétaire du Comité Départemental à l'adresse ci-dessous :

Fernande MATTERA – 42 Front de Mer – 17200 ROYAN

Adresse mail : fernande.matteracd@orange.fr

S'agissant du déjeuner, vous voudrez bien faire parvenir à la Secrétaire un chèque de 20 €/par personne à l'adresse ci-dessus, ainsi que le nom des archers qui vous accompagneront.

Comme les années précédentes, il vous est conseillé de remettre, le jour de l'AG, à Donatien MARTINEAU, Trésorier du CD, un chèque de 1 000 € de caution pour la réservation des feux Chronotir et un chèque de 20 € ainsi que les conventions à signer en 3 exemplaires.

Comptant sur votre présence. Bien cordialement.

**La Présidente
Valérie GABORIT**



PJ : 1 procuration

1 acte de candidature comité départemental

1 acte de candidature AG FFTA

Statuts actualisés



Siège social : 17 rue de Roncevaux – Chervettes 17380 LA DEVISE

Tél : 06 30 67 73 34

Courriel : contact@tiralarc17.fr

<https://www.tiralarc17.fr>

